

LICENCE SCIENCE DU TRAVAIL ET DE LA SOCIETE (STS)

MENTION ANALYSE DU TRAVAIL, PSYCHOLOGIE ET FORMATION

**PARCOURS CONDITIONS DE TRAVAIL ET PREVENTION
DES RISQUES PROFESSIONNELS**

1. Objectifs pédagogiques :

Permettre aux participants :

- ✓ D'acquérir les concepts et méthodes propres à l'analyse des situations de travail ;
- ✓ D'assumer des responsabilités opérationnelles polyvalentes, contribuant à des projets de changement et disposant des outils et méthodes relatifs à la prévention des risques professionnels, à l'amélioration continue des conditions de travail, au travail comme ressource au développement durable de l'entreprise, à l'insertion des personnes handicapées, aux caractéristiques des populations au travail ;
- ✓ De développer et/ou adapter l'intervention de ces professionnels polyvalents, aux réalités socioculturelles et économiques locales.

2. Compétences visées :

Le parcours proposé vise à former des personnes-ressources, internes ou externes à l'entreprise, en capacité de poser des diagnostics, de fournir des spécifications techniques et organisationnelles sur l'identification et la prévention des risques professionnels. Il vise à l'acquisition des compétences suivantes :

- Compétences techniques : Etablir des diagnostics et des bilans sur les postes et situations de travail en matière d'aménagement, de processus et de mode opératoire, d'ambiance et de sécurité - Faire des préconisations - Accompagner la mise en œuvre de ces préconisations - Suivre la réglementation relative à la sécurité, l'environnement et les conditions de travail - Participer aux instances traitant de la sécurité et des conditions de travail

- Compétences communicationnelles : Rédiger un rapport technique écrit, réaliser des supports de présentation orale, assurer des présentations orales. Respecter les principes de consultation des personnels et de gestion des conflits. Participer à la politique de communication externe de l'entreprise, en mettant notamment en avant les critères distinctifs

- Compétences managériales : Travailler en équipe. Assurer la fonction d'aide à la décision auprès de la direction. Participer à la conception et à la réalisation de la stratégie d'entreprise

3. Publics concernés

La formation s'adresse à des professionnels titulaires d'un diplôme Bac+2.

Les professionnels qui ne sont pas titulaires d'un bac+2, ont la possibilité s'ils ont le profil requis mener parallèlement ou postérieurement à leur formation une procédure de validation des acquis en vue d'obtenir un les UE de la L1 et la L2 e la spécialité.

4. Contenus

Les unités d'enseignement (UE) sont récapitulées ci-après :

Codes UE	Intitulés	Crédits
<i>FPG001</i>	<i>Initiation au management et gestion des ressources Humaines</i>	4
<i>CCE105</i>	<i>Pratiques écrites et orales de la communication Professionnelle</i>	4
<i>ERG115</i>	<i>Intervention et analyse ergonomique du travail</i>	4
<i>ERG111</i>	<i>Mesures au poste de travail pour l'ergonome</i>	6
<i>ERG114</i>	<i>Ergonomie et Prévention des Risques</i>	4
<i>HST 101</i>	<i>Handicap : concepts fondamentaux et panorama sur les déficiences</i>	4
<i>AST117</i>	<i>Sociologie des relations professionnelles</i>	6
<i>HSE 103</i>	<i>Aspects techniques de l'analyse des risques liés au travail</i>	6
	<i>Développement durable et responsabilité sociétale des organisations</i>	6
	<i>Test anglais (Bulat niveau I)</i>	4
	<i>Expérience professionnelle</i>	54

5. Organisation :

Modalité : une semaine par mois **Durée totale :** 490 heures **Période :** octobre 2011 à novembre 2012

6. Validation

La validation se fait se fait à deux niveaux :

- ✓ Chaque unité d'enseignement est validée par un examen, et donne lieu à délivrance d'une **attestation de réussite d'unité d'enseignement du CNAM**, capitalisable et valable sans condition de délai.
- ✓ **La licence Condition de Travail et Prévention des Risques Professionnels (habilitation CNAM)** est délivrée aux candidats

- titulaires d'un diplôme homologué bac+2, ou bénéficiant d'une dispense de ce niveau (notamment au titre de la validation de l'expérience professionnelle)
- qui ont acquis l'ensemble des unités d'enseignement composant le diplôme
- qui justifient d'une expérience professionnelle en relation avec l'objectif du diplôme, ou d'un stage de 4 mois dans le domaine et produire un rapport d'activité ou de stage qui devra être validé par le responsable du diplôme.

Les différentes unités d'enseignement peuvent également être acquises par validation des acquis de l'expérience dans les conditions fixées par la loi du 17 janvier 2002.

AMAFOCS-Centre régional CNAM de Martinique, Campus de Schoelcher, BP 7216 97274 Schoelcher
Tél : 0596 61 10 26 - Fax : 0596 61 10 26 - E-mail : cnam@cnam-martinique.fr
- Web : <http://www.cnam-martinique.fr>

